

pour mieux comprendre... quel avenir, quelles énergies pour la Piège audoise

1. Projet éolien industriel dans la Piège, souhaité par ses deux promoteurs

Jusqu'à **18 éoliennes géantes, de 130m et 150m de haut**, en surplomb du sillon Lauragais et du Canal du Midi (en surplomb du Mas-Saintes-Puelles et de Villeneuve-la-Comptal), aux portes de Castelnaudary et aux confins de la Ganguise, le long de la ligne de partage des eaux.

Ce projet (2 projets siamois) est le **souhait des 2 promoteurs** (EDF E-N, Ecopower), il est conforme à leur intérêt : il leur apporterait la **plus forte rentabilité, au moindre coût**. C'est leur intérêt, c'est leur souhait, ça se comprend fort bien.

Mais ce projet est-il

- dans l'intérêt de la transition énergétique et de la préservation de la biodiversité ?
- dans l'intérêt de l'avenir du territoire de la Piège et du Lauragais Audois ?

"Une éolienne, c'est mieux qu'une centrale nucléaire", oui, bien sûr.

Mais pour autant, **faut-il faire n'importe quoi, n'importe où ? Non, bien sûr.**

Tâchons de déterminer si ce projet est **un bon projet, ou un mauvais projet, pour l'intérêt commun.**

Tâchons d'avancer sur quelle transition énergétique, et quel avenir, pour l'intérêt commun, ici dans la Piège et le Lauragais Audois.



les 3 sites des 2 projets



Grand Bassin de Castelnaudary, photo-montage (hauteur max. collines: 120m ; éoliennes: 150m)

2. Transition énergétique et territoire

La transition énergétique, c'est-à-dire l'objectif de maîtriser le **réchauffement climatique** pour **sauver le climat**, la biosphère, la biodiversité et l'avenir de l'humanité, c'est passionnant, et c'est complexe.

Les enjeux, et les enseignements à tirer à ce jour, sont détaillés ici :

<https://naturapiegelauragais.fr/fr/eolien-industriel/energie/transition-energetique-et-territoire>

La conclusion, c'est que :

- **A ce jour, il n'existe pas** de source d'énergie renouvelable idéale, qui ne serait pas intermittente, et qui pourrait se passer du recours massif aux énergies fossiles (fortes émettrices de CO₂, gaz à effet de serre). Excepté l'hydro-électrique, mais on est déjà proche des capacités maximum.

- Oui, il est possible de sortir du nucléaire. Mais cela n'est qu'une partie du problème. Or, **si on procède trop rapidement et de façon anarchique, si on brûle les étapes, alors on participe au réchauffement climatique, au lieu de le combattre** ; et les objectifs de sauver le climat (GIEC, COP21) se retrouvent hors d'atteinte, comme par exemple en Allemagne, pays pourtant en pointe des énergies vertes. Et ce, alors que la France, aujourd'hui, tient ses objectifs.
- Le GIEC estime que la transition énergétique, incluant la sortie du nucléaire, réalisée de façon raisonnée dans l'intérêt du climat et de la biosphère, prendra plus de 30 ans. Les progrès technologiques majeurs à venir seront nécessaires pour franchir le cap décisif.

En attendant ces progrès technologiques, que faire ? **Que faire à l'échelle des territoires ?**

- Ne pas condamner notre avenir ! Ne pas céder à l'anarchie, ne pas faire n'importe quoi, n'importe où.
- Faire des projets de transition énergétique **raisonnés, responsables, adaptés au territoire considéré**.
- La transition énergétique et la défense de la biodiversité sont deux piliers de l'action écologique. Il ne saurait être question de les opposer. Il s'agit donc de faire des projets de transition énergétique qui soient **dans l'intérêt des territoires et de la biodiversité**, et non pas dans l'intérêt unique du profit maximal des promoteurs.
- Donc concrètement, que faire ici ? C'est dicté par les **enjeux majeurs pour notre territoire, ci-dessous**.
- Notre conclusion, développée ci-dessous, c'est qu'ici, dans la Piège audoise, **l'éolien industriel terrestre serait une catastrophe**. En revanche, entre autres alternatives, les **serres photovoltaïques** sont une approche **vertueuse et porteuse d'avenir, dans l'intérêt de tous**, y compris de la **biodiversité**.

3. Biodiversité



Il y a disparition de masse et rapide de la biodiversité.

Pour les oiseaux, c'est 30% de recul des populations en 15 ans (source : Museum d'Histoire Naturelle / CNRS, mars 2018).

Ici, nous sommes dans la **Zone de Protection Spéciale NATURA 2000 "Piège et Collines du Lauragais"**.

Le classement NATURA 2000 découle du caractère exceptionnel de ce territoire pour la préservation des oiseaux, notamment des rapaces.

« Transition entre deux milieux, la plaine lauragaise et le piémont, mais aussi entre les climats océanique et méditerranéen, sur les premiers contreforts du massif pyrénéen.

Sa singularité : Ses paysages extrêmement vallonnés aux sols cultivés, entrecoupés de bandes boisées.

L'alternance de ces milieux cultivés et sauvages fait la diversité et la spécificité de

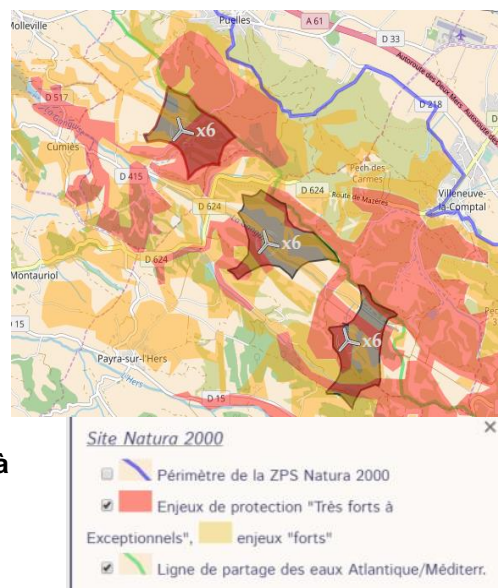
l'avifaune de cette zone, certains oiseaux nichant au sol dans les cultures, tandis que d'autres évoluent dans les espaces boisés que constituent les crêtes, les fonds de vallons et les haies ». extraits documents Natura 2000

Précisément ici, sur les 2 sites souhaités par les 2 promoteurs, les **enjeux de protection** de la ZPS NATURA 2000 ont été cartographiés à **"très forts à exceptionnels"**. **C'est le niveau de sensibilité maximum en Europe**.

En effet, précisément ici, le long de la ligne de partage des eaux, avec les courants ascendants et le terrain mixte (bois, landes, champs cultivés), c'est le territoire des rapaces.

Ici, c'est également un couloir de migration, à ce jour préservé :

<https://naturapiegelauragais.fr>, cartographie de l'Aude (activer la couche cartographique « Couloirs migratoires préservés »)



C'est précisément ici que les 2 promoteurs souhaitent réaliser leur projet éolien industriel.

Or, l'éolien industriel et les rapaces sont ennemis mortels.

<https://naturapiegelauragais.fr>, [éolien industriel et rapaces](#)



Citations d'Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, en juillet 2017 :

« Nous sommes favorables aux énergies renouvelables. Mais pas n'importe où, pas n'importe comment. »

« Si vous mettez de l'éolien sur une zone de migrations, vous êtes sûr que vous allez avoir un **impact épouvantable**. »

« Nous ne voulons **pas d'éoliennes dans les ZPS, les Zones de Protection Spéciale Natura 2000**, là où on a évalué la plus grande richesse en biodiversité, donc il s'agit

simplement de les mettre ailleurs »

« La transition énergétique ne peut pas s'exonérer de la prise en compte de la biodiversité. »

<https://naturapiegelauragais.fr>, [les procès en cours](#) (contre EDF E-N, pour destruction d'espèces protégées – aigle royal, ...)

- Alors, deux projets éoliens industriels géants, ici, sérieusement ?!
- Précisément **ici, où les enjeux de préservation de la biodiversité sont au niveau de sensibilité maximum en Europe ?**
- **Veut-on être la vitrine en France, le modèle désolant de ce qu'il ne faut pas faire ?**

4. Attractivité, tourisme

Bassin d'emploi, lieu de vie

Une préoccupation majeure pour l'Aude est d'attirer les "forces vives" de demain.

Ici, on a la chance d'être à courte distance de Toulouse et de son bassin d'emploi très dynamique, tout en étant dans une zone à la nature préservée ; ici, on attire des gens qui travaillent à Toulouse, et qui aiment la nature.

Ici, on attire de nombreux expatriés venus de partout dans le monde (UK, USA, Allemagne, Pays-Bas, ...).

- Veut-on se passer de cette chance ?



Tourisme



Le tourisme, notre très grande chance !

Nous sommes un territoire unique, d'une grande beauté, à proximité immédiate du Canal du Midi, le label Natura 2000 est une promotion en or pour cette nature préservée, avec la Ganguise et les nombreux châteaux du pastel.

Une enquête a été menée en 2017 sur un corpus de 1280 touristes accueillis en Gîtes et chambre d'hôtes de l'Indre :

http://association-hebergeurs-touristiques-indre.com/PDF/Article_AHTI_Une_etude_et_un_sondage_edifiant.pdf

« Quel serait l'impact de l'implantation d'éoliennes industrielles sur votre choix de destination touristique ? »

<i>Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :</i>	
Dans un environnement proche (0 à 2 kms) :	97 % changent de destination
A moyenne distance (2 à 10 kms) :	95 % changent de destination
A l'horizon (> à 10 kms) :	72 % changent de destination
<i>Si ces éoliennes sont visibles lors de vos activités touristiques :</i>	
Dans un environnement proche (0 à 2 kms) :	71 % changent de destination
A moyenne distance (2 à 10 kms) :	56 % changent de destination
A l'horizon (> à 10 kms) :	34 % changent de destination

Distance projet éolien - Canal du Midi : 2.8km

Distance projet éolien - Grand-Bassin de Castelnaudary : 5.5km

→ Veut-on se passer, aussi, de cette chance ?

De plus, vis-à-vis du Canal du Midi, le projet éolien serait situé en zone tampon sensible. En infraction complète avec les règles fixées par l'Etat et par l'Unesco ; au risque de contribuer à la perte du classement Unesco, qui est déjà malmené.

<https://naturapiegelauragais.fr> , Canal du Midi et Unesco

→ Ca aussi, veut-on s'en passer ?

5. Aménagement du territoire

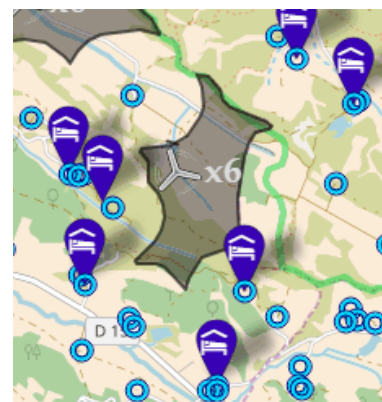
L'Etat est le garant de la cohérence d'aménagement du territoire, au regard des enjeux auxquels les territoires sont confrontés.

Ici, dans la Piège audoise, **l'Etat a déjà tranché** :

Le plan éolien de la Préfecture de l'Aude édicte de façon très argumentée qu'**ici, il ne doit pas y avoir d'éolien industriel**.

<https://naturapiegelauragais.fr> , extraits du plan éolien Audois

Voilà pourquoi, sur la base de la parole de l'Etat, ici, on s'installe, on construit des projets de vie, on s'investit, on crée de l'activité, on ouvre des chambres d'hôtes, etc.



Habitations (cercles) et chambres d'hôtes (marqueurs) directement exposés à l'un des sites éoliens souhaités par les promoteurs

La Région Occitanie, elle aussi, raisonne en terme de cohérence d'aménagement du territoire.

Il en est de même pour le Conseil Général de l'Aude, avec des stratégies s'articulant par territoire et par filière d'énergie verte, élaborées à l'écart de l'interférence des "promesses d'industriels".

[La Dépêche - Energies vertes : l'Aude veut plus de cohérence](#)

6. Conclusion

Le projet éolien industriel de ces deux promoteurs serait une catastrophe pour notre territoire.

Pourquoi chasser des gens de chez eux, des dizaines de familles, de nombreuses chambres d'hôtes, dans cette zone qui n'est **pas** un désert démographique ?

Pourquoi chasser des gens de chez eux, alors que l'Etat, justement, a dit qu'ici, c'est un territoire qui ne doit **pas** être un territoire d'éolien industriel ? et qu'au contraire, c'est un lieu de vie, un lieu de projets vertueux en lien avec la biodiversité, avec l'agro-écologie et le tourisme vert ?

On a tout pour devenir un modèle vertueux de la transition énergétique, déjà **via le projet innovant de serres photovoltaïques de la Piège**, qui est sur les rails.

Alors, pourquoi chercher à devenir, au contraire, le modèle consternant de ce qu'il ne faut pas faire ?

Pourquoi déclarer la guerre à la **biodiversité**, ici où elle est au niveau d'enjeu de préservation Natura 2000 **le plus élevé en Europe** ?

Pourquoi condamner l'**attractivité du territoire**, ici où le potentiel est énorme dans cette nature préservée à proximité de Toulouse ? Pourquoi condamner le tourisme en plein essor, ici dans la Piège et jusqu'à Castelnaudary ?

Nous invitons celles et ceux qui partagent notre vision, à nous rejoindre, pour :

- Exprimer notre refus face au souhait des 2 promoteurs de nous imposer leur projet éolien industriel, qui serait catastrophique vis-à-vis de l'avenir du territoire et de la biodiversité.
- Enjoindre nos élus, ainsi que les volontaires prêts à s'y investir, à œuvrer pour lancer des projets de transition énergétiques **citoyens**, conçus dans l'intérêt du territoire, dans l'intérêt de tous ; comme par exemple à Luc-sur-Aude.
- Soutenir ceux des projets industriels qui s'inscrivent dans la voie de projets vertueux et innovants ; comme le projet de serres photovoltaïques de la Piège.
- Œuvrer tous ensemble pour un développement harmonieux de notre territoire, ici où la biodiversité exceptionnelle a besoin de l'agriculture et de l'élevage, ici où agriculteurs et éleveurs ont besoin du soutien de l'Etat Français et de l'Europe.

Que faire ?

- Pour nous rejoindre, pour rester informés, pour peser sur les décisions qui seront prises concernant ces 2 projets : [contactez-nous](#) ; signez la [pétition en ligne](#).
- Portez la bonne parole de notre cause commune, faites passer le message autour de vous, de proche en proche.

<https://naturapiegelauragais.fr>

 **Natura**
Piège-Lauragais